

Procès-verbal de la séance extraordinaire de la Municipalité de Ferme-Neuve légalement tenue le 19 décembre 2022, à compter de 19h30, à la salle du conseil municipal au 125, 12e Rue, Ferme-Neuve.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Madame, Messieurs:

Diane Sirard, mairesse

Sylvain Leduc, conseiller

Sébastien Lavoie, conseiller

Jean-Claude Ratelle, conseiller

Richard Lévesque, conseiller

Michel Venne, conseiller

et

Bernadette Ouellette, directrice générale et greffière-trésorière

ÉTAIT ABSENT

Monsieur:

Yvon Forget, conseiller

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum ayant été constaté par la directrice générale et greffière-trésorière, la mairesse déclare l'assemblée ouverte.

CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Tous les membres du conseil présents déclarent avoir reçu leur avis de convocation dans les délais prescrits par la loi.

2022-12-420

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le conseiller Sébastien Lavoie et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

D'APPROUVER l'ordre du jour tel que présenté:

1. Constatation de l'avis de convocation
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Adoption du budget 2023 et du programme triennal des immobilisations pour les années 2023, 2024 et 2025
4. Période de questions
5. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

2022-12-421

ADOPTION DU BUDGET 2023 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2023, 2024 ET 2025

Il est proposé par Monsieur le conseiller Sylvain Leduc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le conseil municipal adopte le budget pour l'année 2023 et le programme triennal des immobilisations 2023, 2024 et 2025 tel que présentés par la mairesse, Madame Diane Sirard et décrit ci-dessous:

PRÉVISIONS BUDGETAIRES				
	2023		2022	% var.23/22
REVENUS				
TAXES FONCIÈRES	3 025 169 \$	42%	2 884 162 \$	
TAXES DE TARIFICATION	904 717 \$	13%	897 644 \$	
PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXE	408 059 \$	6%	400 487 \$	
AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES	708 853 \$	10%	387 492 \$	
TRANSFERTS	1 819 492 \$	25%	1 978 679 \$	
APPROPRIATION DU SURPLUS	300 000 \$	4%	294 666 \$	
TOTAL DES REVENUS	7 166 290 \$	100%	6 843 130 \$	5%
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT				
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	929 558 \$	13.0%	895 751 \$	
SÉCURITÉ PUBLIQUE	606 925 \$	8.5%	579 513 \$	
TRANSPORT	1 957 441 \$	27.3%	1 787 249 \$	
HYGIÈNE DU MILIEU	786 453 \$	11.0%	780 103 \$	
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	60 550 \$	0.8%	52 630 \$	
AMÉNAGEMENT ET URBANISME	629 075 \$	8.8%	594 238 \$	
LOISIRS ET CULTURE	780 119 \$	10.9%	746 479 \$	
FRAIS DE FINANCEMENT	266 445 \$	3.7%	156 571 \$	
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	400 200 \$	5.6%	365 300 \$	
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	6 416 766 \$	89.5%	5 957 834 \$	8%
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
ADMINISTRATION	41 000 \$	0.6%	16 460 \$	
SÉCURITÉ PUBLIQUE	- \$	0.0%	10 000 \$	
TRANSPORT	278 500 \$	3.9%	614 434 \$	
HYGIÈNE DU MILIEU	500 \$	0.0%	64 000 \$	
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	- \$	0.0%	- \$	
URBANISME	20 100 \$	0.3%	15 000 \$	
LOISIRS ET CULTURE	5 000 \$	0.1%	22 000 \$	
RÉSERVES FINANCIÈRES	251 500 \$	3.5%	11 000 \$	
FONDS DE ROULEMENT	152 924 \$	2.1%	132 402 \$	
TOTAL DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	749 524 \$	10.5%	885 296 \$	-15%
TOTAL DES DÉPENSES	7 166 290 \$	100.0%	6 843 130 \$	5%

PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025					
SERVICE	DESCRIPTION	2023	2024	2025	Code
Administration	Archives	35 000 \$			A
	Radio téléphone	1 000 \$			A
	Peinture hôtel de ville	5 000 \$			A
Total administration		41 000 \$	- \$	- \$	
Sécurité publique					
Total sécurité publique		- \$	- \$	- \$	
Travaux publics	Concassage	75 000 \$			A
	Prospection banc de concassage	5 000 \$			A
	Concassage matériel résiduel Montée Leblanc	52 500 \$			A
	Marquage chaussée	12 000 \$			A
	1 bâtiments accessoires 18' X 22'	40 000 \$			A-G
	Remplacement composantes de traction de la pelle hydraulique	40 000 \$			C
	Pneus niveleuse # 015 (6 X 1500 \$)	9 000 \$			A
	Compresseur à air commercial	7 000 \$			A
	Génératrice	50 000 \$			G
	4e Rang Gravel	60 000 \$			A
	1e Rang Wurtèle - 3 zones à risque	5 000 000 \$			B-E
	1e Rang Wurtèle - asphaltage (8KM X 375 000 \$/KM)	3 000 000 \$			B-E
	1e Rang Wurtèle - réfection (8KM X 50 000 \$/KM)	400 000 \$			B-E
	Montée Leblanc	24 000 000 \$			B-I
	Intérêts emprunt Montée Leblanc	1 400 000 \$			B
	9e avenue	108 000 \$			A-F
	Programme revitalisation	300 000 \$	300 000 \$	300 000 \$	K-H
	Lac Major 25 000\$/KM ??				
	Gouttières garage municipal				
Total travaux publics		34 558 500 \$	300 000 \$	300 000 \$	
Hygiène du milieu	SP6 réparation du palier de béton et échelle	15 000 \$			D
	SP3 pompe	20 000 \$			D
	Réfrigérateur usine épuration - analyses	500 \$			A
	Prolongement de la 24e Avenue (3000 \$/mètre X 1 KM)	1 000 000 \$			B-J
	Remplacement dégrilleur	140 000 \$			D
	Inspection télé	69 000 \$			D
Total hygiène du milieu		1 244 500 \$	- \$	- \$	
Urbanisme	Relevés sanitaires (Lac Major et Chemin Nibi)	20 100 \$			A
Total urbanisme		20 100 \$	- \$	- \$	
Loisirs et culture	Tracteur parcs	6 500 \$			C
	Tableau électronique	5 000 \$			A
	Bande défilante		75 000 \$		A
	Maison Lafontaine (réparations)		200 000 \$	200 000 \$	B
	Église				
Total loisirs et culture		11 500 \$	275 000 \$	200 000 \$	
GRAND TOTAL		35 875 600 \$	575 000 \$	500 000 \$	
Code de financement	Description				
A	Investissements	345 100 \$	375 000 \$	300 000 \$	
B	Emprunt long terme	6 400 000 \$	200 000 \$	200 000 \$	
C	Fonds de roulement	46 500 \$			
D	Subvention programme TECQ 2019-2023	244 000 \$			
E	Subvention PIIRRL	6 300 000 \$			
F	Programme PPACE	50 000 \$			
G	Programme PRABAM	75 000 \$			
H	Programme à la vitalisation	100 000 \$			
I	Programme PAVL.redresemment et accélération	21 600 000 \$			
J	Promoteur	500 000 \$			
K	Réserve financière	200 000 \$			
L	Fonds réservés	15 000 \$			
TOTAL		35 875 600 \$	575 000 \$	500 000 \$	

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est mise à la disposition du public présent.

2022-12-422 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Venne et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE l'assemblée du 19 décembre 2022 soit levée. Il est 20h00.

ADOPTÉE

DIANE SIRARD,
Mairesse

BERNADETTE OUELLETTE,
Directrice générale et greffière-
trésorière

Je, Diane Sirard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Diane Sirard, mairesse